



Combien d'avenant à un CDD

Par **Caroni**, le **04/09/2024** à **21:11**

Bonjour, mon employeur m'a fait un premier CDD en décembre 2023 et depuis chaque 3 mois il me fait des avenants. Je suis à mon troisième avenant à ce même CDD. J'aurai voulu savoir combien d'avenant il est possible de faire légalement ? Autant qu'on veut ?

Merci pour vos réponses éclairées

Par **janus2fr**, le **05/09/2024** à **06:58**

Bonjour,

Sur quoi portent ces avenants ?

Par **Caroni**, le **05/09/2024** à **11:44**

Bonjour, c'est un CDD qui se poursuit avec toujours les mêmes termes. Pas de modification d'horaire ni de lieu de travail et ni de modification de salaire. Seulement la date qui change.